

ITU Workshop on “Taxation of Telecommunications Services and Related Products”

(Geneva, Switzerland, 1 – 2 September 2011)

La taxation dans un environnement NGN / Telecom Tax Issues in NGN Environment

**François Dugué Jr,
VP Strategy, Global Voice Group S.A.**

Geneva, Switzerland, 1-2 September
2011



Énoncé général du problème

- La valeur économique de l'Internet doit être partagée plus équitablement entre les opérateurs de réseaux, les fournisseurs de contenus et services et les gouvernements.
- L'évolution technologique offre de nouveaux services de communication aux abonnés qui supplantent progressivement les services traditionnels, affectant les revenus du secteur à l'échelle locale.

Énoncé général du problème

- La migration de la téléphonie mobile et de ses abonnés vers les nouveaux produits et services NGN préoccupe les opérateurs et les régulateurs.
- Cette migration croissante nécessite un nouveau cadre réglementaire pour la création de nouveaux mécanismes de facturation et de taxation équitables.

Pourquoi l'Internet échappe-t-il si facilement à la taxation?

- Capacité pour les fournisseurs de services Internet d'opérer à partir de pays où la taxation est inexistante ou plus basse
- Manque de coordination internationale en matière de taxation Internet
- Taxation établie seulement en fonction du lieu de vente (pays vendeur) et non du lieu de consommation (pays acheteur)

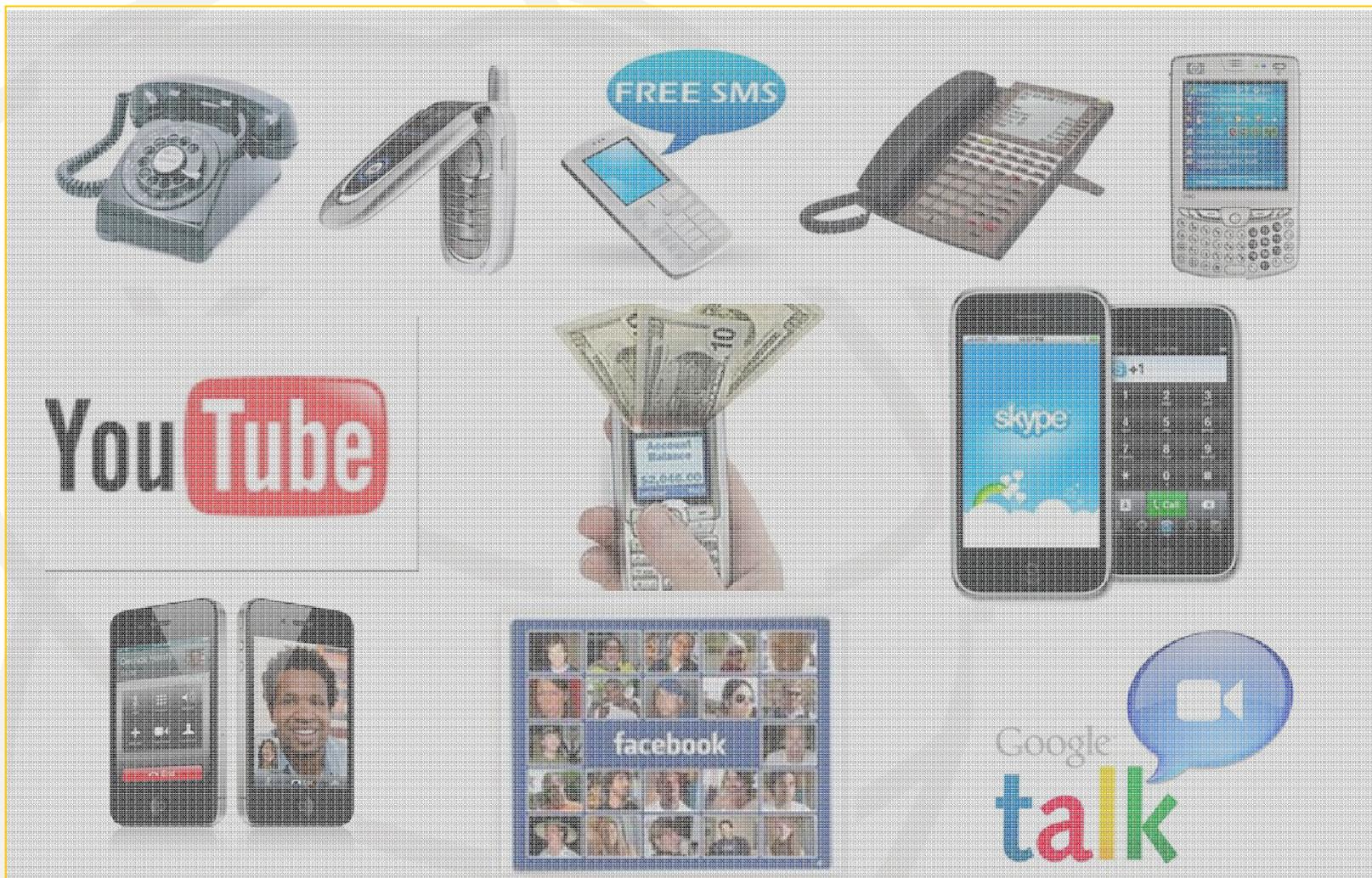
Taxe et Internet : l'exemple français

- La France lance le débat au e-G8 sur l'avenir de l'Internet dans le monde
 - Des géants de l'Internet, tels que Google, ne paient aucune taxe en France.
 - Les clients français de Google signent des contrats avec la filiale de l'entreprise en Irlande où les taxes corporatives sont beaucoup moins élevées qu'en France.
 - Le président Sarkozy prône une plus grande coordination internationale en matière de taxation de l'Internet.

Taxe et Internet : l'exemple britannique

- Le gouvernement britannique revoit le régime d'imposition des sites de jeux et paris en ligne établis à l'étranger.
 - ➔ Ces sites échappent à tout contrôle fiscal britannique.
 - ➔ Le gouvernement britannique veut reprendre en main le marché florissant des jeux à distance (Internet).
 - ➔ Le but: soumettre les fournisseurs de services Internet étrangers au même régime d'imposition que les entreprises locales.

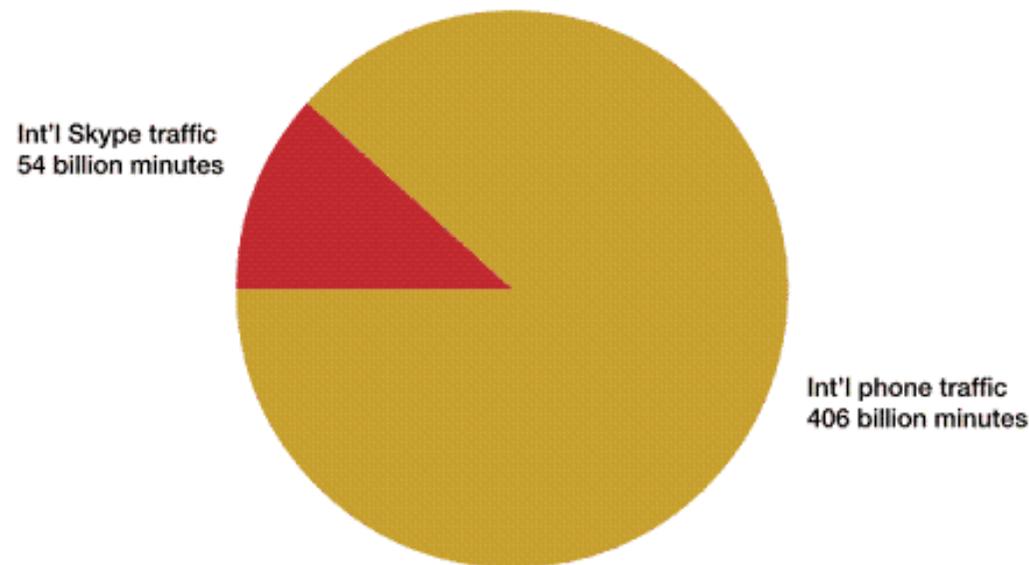
Les nouveaux acteurs devraient-ils être taxés ? Et comment ?



Trafic IP vs trafic voix traditionnel

- Le trafic voix traditionnel, taxé par la plupart des gouvernements, perd continuellement du terrain au profit du trafic IP, accessible via les réseaux mobiles.

Skype's Share of International Long-Distance Traffic, 2009



Impact croissant de la téléphonie IP sur le marché des appels longue distance

- Le trafic voix généré par Skype devrait passer de 45 milliards de minutes en 2010 à plus du double du total de minutes réalisé par l'ensemble des compagnies de téléphones mondiales. (Source : Telegeography)
- Malgré la pénétration moins forte de l'Internet en Afrique, les marchés africains subiront aussi l'impact de la téléphonie IP avec l'Internet mobile et les Smartphones.

Impact croissant de la téléphonie IP sur le marché des appels longue distance

Net Increase in ILD and Skype Traffic, 2005-2010



Source: TeleGeography

© 2011 PriMetrica, Inc.

Les NGN et l'Internet mobile en Afrique

- En Afrique, comme dans plusieurs pays émergents, c'est par la téléphonie mobile que l'Internet effectue sa plus forte pénétration.
 - En 2009, le nombre de sites web consultés via les réseaux mobiles en Afrique a augmenté de 182%.*
 - La quantité de données transférées via les réseaux mobiles a bondi de 160 %.*
 - Les opérateurs africains doivent investir lourdement dans la mise à niveau de leur réseau (3G, 4G) pour répondre aux besoins des consommateurs.

*Source: étude Opéra,

<http://fr.readwriteweb.com/2010/07/29/a-la-une/internet-mobile-afrique/>

Les NGN et l'Internet mobile en Afrique

- La forte pression concurrentielle limite la capacité des opérateurs mobiles d'augmenter leurs prix pour l'accès à l'Internet.
- En contrepartie, les opérateurs mobiles recherchent donc une rémunération de la part des éditeurs de contenus.
- Le problème du partage des coûts et profits entre opérateurs et éditeurs de contenus Internet ravive le débat sur l'externalité des réseaux.

Pistes de réflexion et d'action

- Des débats comme ceux du e-G8 doivent être repris par les pays-membres de l'UIT dans le cadre des forums organisés par le SG-3.
- Des recommandations existantes, comme la D-50 et la D-156 doivent être rediscutées et renforcées en tenant compte de l'évolution très rapide des NGN et de la situation des pays émergents.

Pistes de réflexion et d'action

- Conformément à la recommandation D-50, des outils de mesure du trafic IP devraient être implantés par les autorités de régulation des pays-membres de l'UIT.
- Il faut définir un seuil de volumes de trafic au-delà duquel les nouveaux acteurs NGN sur Internet (fournisseurs de contenus, etc.) seraient imposables dans les pays où ils génèrent des revenus substantiels.

Pistes de réflexion et d'action

- À l'exemple du Royaume-Uni, les pays-membres de l'UIT doivent revoir leur régime d'imposition pour tenir compte des revenus croissants des fournisseurs de contenus et services Internet non taxés sur leurs territoires.
- Les Autorités de Régulation devraient mettre en place des mécanismes de mesure de Trafic (TDM et IP) et créer des Chambre de Compensation régionales neutres. Les régulateurs doivent se doter de moyens technologiques adéquats pour collecter les taxes et redevances du secteur dans un environnement qui devient de plus en plus complexe avec l'émergence des NGN.



Questions?

Geneva, Switzerland, 1-2 September 2011